



**Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI**  
15 rue de Verdun, centre-ville, Nouméa  
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX  
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : [cfe@cci.nc](mailto:cfe@cci.nc)  
**Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00**  
**Vendredi de 8h00 à 12h00**



**LA DECISION DE POURSUIVRE L'ACTIVITE** malgré les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

### MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	DSF
- 2 bulletins modificatifs B3 - L'original du PV d'assemblée ou de la délibération du CA La page entière de l'annonce légale « Les Nouvelles Calédoniennes », « Actu NC », « la Voix du caillou », « RRB »	- 1 bulletin DSF - 1 copie du PV

#### FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

Le RCS-DAE accepte **UNIQUEMENT** les règlements par chèque à l'ordre du « RCS-DAE »

Pour les Personnes morales : 12 050 XPF

**FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI** (obligatoire lorsque le dossier est déposé aux guichets de la CCI qui consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.)

**4 500 XPF** (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou en espèces ou en CB (uniquement le matin par CB))



## RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

### MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3 - L'original du PV d'assemblée ou de ladélibération du CA	Aucune formalité

Pas de JAL pour cette formalité.

#### FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

Le RCS-DAE accepte **UNIQUEMENT** les règlements par chèque à l'ordre du « RCS-DAE »

Pour les Personnes morales : 12 050 XPF (

**FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI** (obligatoire lorsque le dossier est déposé aux guichets de la CCI qui consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.)

**4 500 XPF** (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou en espèces ou en CB (uniquement le matin par CB)

**NB :** Dans tous les cas, pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle  
Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA



25 75 00

Merci de remplir les bulletins de façon lisible